

## RETRAITES COMPLEMENTAIRES : LES FEMINISTES DEMANDENT AUX SYNDICATS DE NE PAS SIGNER

Osez le féminisme !, le Planning familial, la Fondation Copernic, Attac et les Effronté-e-s, etc interpellent les organisations syndicales qui se sont prononcées en faveur de la réforme des retraites complémentaires pour qu'elles ne signent pas cet accord, le 30 octobre. « Le projet d'accord prévoit que sur les 6 milliards de financement nécessaires, l'essentiel (environ 90 %) sera supporté par les salarié-e-s et les retraité-e-s. Or, les sacrifices que vous leur imposez seront particulièrement discriminants pour les femmes ».

---

### Lettre ouverte à

**Laurent Berger**, secrétaire national de la CFDT;  
**Carole Couvert**, présidente de la CFE-CGC;  
**Philippe Louis**, président confédéral de la CFTC

Vos organisations défendent les intérêts des salarié-e-s, femmes et hommes, et se sont toujours déclarées attachées à faire de l'égalité professionnelle une réalité. Or vous vous apprêtez à signer un accord sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco qui, s'il était mis en œuvre, aboutirait à pénaliser encore plus fortement les femmes.

Le projet d'accord prévoit que sur les 6 milliards de financement nécessaires, l'essentiel (environ 90 %) sera supporté par les salarié-e-s et les retraité-e-s.

Or, les sacrifices que vous leur imposez seront particulièrement discriminants pour les femmes. Comme vous le savez, malgré 8 lois successives, les femmes en France gagnent toujours 27% de moins que les hommes, tout temps de travail confondu. Or qui dit inégalités salariales, dit faibles pensions de retraites : les femmes ont ainsi des pensions inférieures de 40% à celles des hommes. Elles ont encore aujourd'hui des carrières plus courtes que les hommes, elles partent en retraite en moyenne plus tard que les hommes (à 62,6 ans dans le régime de base contre 61,9 ans pour les hommes). Toute augmentation de la durée de cotisation exigée pour avoir une pension à taux plein les pénalise donc plus fortement.

De même, la décision de reconduire la sous-indexation des pensions pour trois ans encore va toucher plus gravement les femmes retraitées dont la pension s'élève en moyenne à 951 euros bruts par mois (1654 euros pour les hommes). Les femmes handicapées seront encore plus pénalisées. Car elles ont souvent eu une carrière hachée et des emplois à temps partiel. Leurs retraites seront donc très réduites.

Les chiffres des caisses AGIRC-ARRCO démontrent que réaliser l'égalité salariale en une décennie permettrait d'effacer tout déficit à l'ARRCO jusqu'en 2040 et de réduire de 46 % le déficit de l'AGIRC. Certains syndicats ont donc proposé d'instaurer une cotisation temporaire pour toutes les entreprises dans lesquelles l'égalité femmes-hommes n'était pas effective, de façon à inciter fortement aux comportements vertueux, et à dégager des ressources supplémentaires pour les régimes.

Ainsi, sur les 6,1 milliards de financements prévus dans le projet d'accord, 5,35 milliards sont supportés par les salariés et retraités, 780 millions par le patronat, dont pour lesquels vous avez aussitôt obtenu du gouvernement l'engagement d'une compensation. Les femmes, elles, n'auront pas cette chance !

Aussi, nous vous demandons de rester fidèles aux valeurs que vous portez. Vous pouvez agir pour faire de l'égalité salariale une réalité, Nous comptons sur vous ! Ne signez pas cet accord !

### Signataires :

Féministes en Mouvements: *Femmes pour le dire femmes pour agir, Mémoire Traumatique et Victimologie, Libres MarianneS, Osez le féminisme !, Forum Femmes Méditerranée, Adéquations, Mouvement Français pour le Planning Familial, Réseau féministe "Ruptures", Femmes solidaires, Ligue du Droit International des Femmes, AEMF, FIT une femme un toit, Réussir l'égalité femmes-hommes, LES effronté-e-s, Fondation Copernic, Collectif National pour les Droits des Femmes, Attac France*